

Federation of Progressive Unions

FPU Technical Committee

Arcades Rond Point, Rose Hill

Tel. 464-3392 Fax. 467-6327

Email. fpumel@intnet.mu

14 Avril 2023

Le Ministre du Travail

Victoria House

Port Louis

Monsieur

Pour faire suite à ma lettre du 6 avril 2023 adressée au Vice Premier Ministre, je vous informe que le syndicat a rencontré la MTC/MTCSL le lundi 11 avril 2023 lors d'une réunion présidée par **M Caremben**.

Les 3 éléments essentiels résumant cette rencontre sont :

1. Que la MTC/MTCSL voudrait maintenir leurs activités d'organisatrices de courses hippique au Champ de mars
2. Que les liquidateurs recevront les instructions pour passer à la liquidation de la MTCSL le 2 mai 2023
3. Que l'organisation de courses ne provoque pas leur endettement. Au contraire, qu'elle puisse avoir un excédent de revenus sur les dépenses pour pouvoir maintenir leurs activités sur le long terme.

J'ai demandé à la MTC/MTCSL de soumettre un document explicatif de ce qui s'est passé réellement entre Rajkamal Taposeea (de la MTC) et le gouvernement qui s'est traduit par un accord secret et quelle est l'évolution de l'endettement de la MTC depuis l'apparition du People's Turf.

Comment ce même Rajkamal Taposeea est devenu aujourd'hui le représentant de la People's Turf PLC Ltd ? Il faut ouvrir une enquête sur cet accord secret et les agissements de R Taposeea.

A ce stade, je trouve que la balle est dans le camp du **Premier Ministre en personne**, puisque c'est lui qui est responsable du **Champ de Mars**.

J'ai déjà rencontré le Vice Premier Ministre, **M S Obeegadoo** pour lui faire part de 5 requêtes qui sont les suivantes :

1. *Que la MTC soit maintenue pour s'occuper de la situation des chevaux si les courses hippiques sont transformées en business.*

2. *Que les rapports entre deux organisateurs de courses ne reposent pas sur les décisions du Peoples' Turf. Il est question ici d'une situation de « juge et partie ».*
3. *Qu'un arbitre soit nommé pour départager les frais du Champ de Mars pour les courses hippiques.*
4. *Qu'une déontologie soit introduite pour éliminer les actes maffieux au Champ de Mars.*
5. *Que le Champ de Mars, propriété de l'Etat, ne soit **JAMAIS** concédé à des intérêts autres que pour l'organisation des courses. Il existe un projet de transfert, ce qui laissera le Champ de Mars à l'accaparement de certains investisseurs.*

Il m'a fait savoir qu'il contactera le **Premier Ministre** pour avoir une rencontre entre le syndicat et lui. Le syndicat attend.

Ce n'est **pas un ultimatum** mais il me semble que le **Premier Ministre** doit prendre les dispositions qui s'imposent pour qu'il ne soit pas l'**instigateur** et le **vecteur** de la perte d'emploi de 224 employés.

J'assume les **5 propositions** faites et je suis disposé à les défendre devant une instance appropriée. Il n'existe pas d'autres solutions.

Je vous demande donc une rencontre urgente, un après-midi quand vous serez libre, pour en discuter plus amplement.

Il ne faut pas prendre les amoureux des chevaux pour des imbéciles. C'est inacceptable de justifier la présence du People's Turf par un projet de briser le monopole de la MTC, pour finalement imposer le People's Turf, qui s'est accaparé ce monopole.

Merci d'avance.



Jack Bizlall

c.c- **Le Vice Premier Ministre, M Steven Obeegadoo**
Le Premier Ministre, M Pravind Jugnauth
M M Caremben, Ministère du Travail
M Didier Dodin, Avocat de la MTC
La Presse